



Le Jeudi 11 Mai 2017

MAIRIE DE PLOUGOURVEST - 29400

☎ 02 98 68 53 49 📠 02 98 68 55 89

E-mail : mairie.plougourvest@wanadoo.fr

- Compte-rendu du Conseil Municipal -

Une réunion du Conseil Municipal s'est tenue à la Mairie, le Jeudi 11 Mai 2017 à 19h00, sous la présidence de Jean JEZEQUEL, Maire, et en présence de tous les conseillers municipaux, sauf Serge MER et Maryse BRETON, absents excusés.

EGLISE SAINT PIERRE: LANCEMENT DE LA CONSULTATION D'ENTREPRISES

Monsieur le Maire débute le Conseil Municipal en nommant Bernard JEZEGOU, Secrétaire de Séance.

1/ Approbation du compte-rendu de la dernière réunion.

Les comptes-rendus des réunions du Jeudi 23 Mars et Mercredi 29 Mars 2017 ont été approuvés.

2/ Compte rendu des différentes commissions extra communales

Monsieur le Maire et les délégués ont fait le compte rendu des différentes réunions communales et intercommunales.

3/ Situation de travaux

Monsieur le Maire a fait le point sur les travaux en cours.

4/ Dotations de l'Etat 2017,

Monsieur le Maire informe aux membres du conseil des montants des dotations de l'Etat pour 2017.

5/ Révision de la Carte Communale: Avancement du dossier,

Monsieur le maire présente l'avancement du dossier relatif à la révision de la carte communale. Les membres du Conseil Municipal prennent acte des deux enquêtes publiques environnementales:

- La révision de la Carte Communale
- La protection des éléments présentant un intérêt patrimonial, paysager ou écologique au titre de l'article L.111-22 du code de l'urbanisme

qui seront prochainement soumis à enquête publique.

6/ Inventaire bocager: point sur le dossier,

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil d'une réunion mixte concernant l'inventaire bocager qui s'est déroulée le 27 avril dernier animée par Claire AMIL du Syndicat de l'Elorn.

7/ Lotissement des Perdrix: Point sur le dossier,

Monsieur le Maire a fait le point des ventes de terrains au lotissement des Perdrix. La première maison devrait être habitée pour fin mai. La station d'épuration est actuellement raccordée et opérationnelle.

8/ Abords du Pôle enfance jeunesse et rue du stade: point sur le dossier,

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que l'horaire de l'éclairage public au niveau de Pôle enfance sera modifié. L'extinction des lampadaires se fera vers 19h. Le SDEF va donc installer un appareil permettant de distinguer l'éclairage du pôle enfance de la voirie.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité, décident d'accepter la proposition de l'avenant N° 1 de L'Entreprise COLAS pour un montant de 50 978 € HT afin d'effectuer des travaux supplémentaires concernant l'aménagement de voirie sur la route départementale n°35 au droit de l'accès au pôle enfance. Des financements sont sollicités.

9/ Acquisition de mobilier pour le Pôle enfance jeunesse,

Monsieur le Maire expose la nécessité d'acquérir du mobilier adapté au nouvel espace ALSH et salle de restauration. Les membres du conseil, à l'unanimité, décident de retenir l'offre de la société PAILLARD basée à GUIPAVAS pour l'acquisition de mobilier et l'offre de la société PICHON basée à SAINT-THONAN pour l'acquisition de matériel affecté à la salle de restauration.

10/ Eglise Saint-Pierre: Lancement de la consultation d'entreprises pour la 3ème tranche,

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal, du lancement de l'appel d'offres concernant les 5 lots pour la restauration et le sauvegarde de l'Eglise Saint Pierre. Les offres sont à déposer avant le 24 mai et seront, par la suite, analysées par l'architecte De Ponthaud.

11/ Eglise Saint-Pierre: Demande de subvention au titre du Fonds de soutien à l'investissement local,

Suite à l'exposé de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité sollicitent le concours de l'Etat à travers ses différents programmes d'aides à l'Investissement pour 2017, concernant le projet de sécurisation et de sauvegarde de l'Eglise Saint Pierre et du retable.

12/ Attribution de marché pour le Programme de Voirie communale 2017,

Suite à la consultation d'entreprises, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité, décident de retenir la proposition de l'Entreprise EUROVIA BRETAGNE, entreprise mieux-disante, pour effectuer le Programme de travaux d'amélioration et de sécurisation de la voirie communale de 2017.

Les voies concernées sont:

- la VC 6 de Goasnavalen à la RD 69;
- la VC 7 de la VC 6 à Penfrat;
- la VC menant à Kervichen;
- la VC 10 à Kersaliou.

13/ Friches Agricoles, industriels, habitations...: point sur l'évolution de la réglementation du dossier,

Monsieur le Maire expose aux conseillers la volonté de résorber les friches présentes sur la commune. Un inventaire à été réalisé par la DDTM.

14/ Modernisation de l'Eclairage au Centre-Bourg: Point sur les travaux,

De nouveaux lampadaires et luminaires LED seront installés dans le bourg semaine 22 par le SDEF.

15/ Enquête Publique: SCEA de Toulhoat de PLOUZEVEDE

Suite à la présentation de Jean-Yves MEVEL, Adjoint au maire, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité émettent un avis favorable à la demande présentée par la SCEA de Toulhoat pour l'extension d'un élevage porcin avec la mise à jour du plan d'épandage aux lieux-dits "Toulhoat" et "Porscotter" à Plouzévéde.

16/ Amendes de police 2017

Monsieur le Maire propose de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération suivante: "Aménagement et Sécurisation de la rue du Stade, face à l'Ecole, l'ALSH et les Equipements Sportifs". Accord du conseil municipal

17/ Acquisition de matériel réfrigéré à l'Épicerie

Les membres du Conseil à l'unanimité décident de remplacer les 2 groupes frigorifiques de l'épicerie (bâtiment communal) avec la société LS FROID basée à Landivisiau pour un montant 3 156€ HT.

18/ Questions diverses: Jurés d'assises 2018,

Suite à la Réunion du 6 mai dernier à Plougourvest, 3 noms ont été tirés au sort: Madame YVINEC Estelle, Madame BALLER Marie-Annick et Madame CAER Josiane

Ce tirage ne constitue que le stade préparatoire de la procédure de désignation des jurés.

La Séance est levée à 20h20.